



SALLE

DES FETES

Centre Rural d'Animation

Où en est le projet ?

Projet suspendu jusqu'en 2019 /2020

Les causes sont les mêmes qu'en 2017 : le budget

- Priorité au plateau médical, pour préserver l'accès aux soins
 - Mis en accessibilité des bâtiments existant (obligatoire)
- Subventions et aides financières trop restreintes pour ce type de projet
- D'autres solutions de financement et d'aménagements sont à l'étude...

**Depuis début 2016, tous les documents marché sont prêts.
Cependant les obstacles restent nombreux :**

1) SOURCES DE FINANCEMENT :

Suite à une rencontre en 2016 avec la Sous-Préfète, il apparaît clairement qu'un financement sur ce type de projet (salle des fêtes) n'est plus possible. Les élu.e.s ont alors cherché à remanier le projet sous l'intitulé "**Centre Rural d'Animation**" pour ouvrir d'autres possibilités de financement et d'aide. Malgré cela nous avons appris qu'une **aide de l'État (DETR)**, qui peut atteindre 25%, sera difficile à obtenir, car ces types de projet ne sont plus considérés comme prioritaires... **Le département n'est pas prêt à suivre non plus**, et l'aide pouvait atteindre 30%...

2) OBLIGATIONS DE LA COMMUNE :

Courant 2016 nous nous sommes retrouvés face à l'obligation qu'a la mairie de rendre accessible les bâtiments communaux (via l'ADAP) : salle polyvalente, école, locaux techniques, etc. Des travaux prioritaires et qui ont été engagés en 2017, tout en engageant les finances de la mairie.

3) MAISON MEDICALE :

Suite à l'annonce d'un risque réel que Saillans se retrouve sans docteurs (retraite pour l'un et délocalisation pour l'autre), la municipalité a placé comme prioritaire de préserver l'accès aux soins, en plaçant en tête de projet celui de la maison médicale. Celle-ci viendra occuper le bâtiment de l'ancienne perception. Projet qui vient impacter lourdement les moyens financiers de la commune.

4) IMPACT ZONE INONDABLE :

Il apparaît qu'un risque existe sur l'emplacement choisi (suite aux réunions participatives), pour lequel l'État pourrait nous refuser le permis de construire, car une partie de Tourtoiron est en zone inondable (le parking plus particulièrement).

UNE RENCONTRE PARTICIPATIVE POUR 2018

Quelle suite donner à ce projet ?

Face aux difficultés rencontrées, ce projet est loin d'avoir été balayé par les élus. La mairie reste aux aguets pour trouver des solutions, et ouverte à toute proposition.

Faut-il ronger son frein et décaler le projet en l'état pour une prochaine mandature ? Existe-t-il d'autres solutions comme un financement participatif ? Sont-elles réalistes ?

Faut-il étudier d'autres projets moins ambitieux, et plus astucieux ?

Les élu.e.s prévoient une rencontre sur le sujet en 2018.

Et en attendant, le dossier reste ouvert, et nous accueillons les nouvelles idées avec bienveillance.

Exemple en est, ce projet de Mr Dominique Arnaud-Thuillier (architecte à la retraite) :